Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 7 (1862)

Heft: 21

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 27.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

REVUE MILITAIRE

SUISSE

dirigée par F. LECOMTE, lieutenant-colonel fédéral.

Nº 21

Lausanne, 10 Novembre 1862.

VIIe Année

SOMMAIRE. — Société militaire fédérale. Concours de 1862. Mémoire de M. le capitaine Huber (suite). — Guerre d'Amérique. — Mots d'ordre de l'école des aspirants d'infanterie n° 2, à Soleure 1862, — Répartition de l'armée fédérale (suite). — Nouvelles et chronique.

SOCIÉTÉ MILITAIRE FÉDÉRALE.

CONCOURS DE 1862.

(Suite.)

Point principal à Stanz défendu par un camp retranché. — Pour qu'elles puissent être utilisées en temps de paix, comme en temps de guerre, nous placerions les principales à Stanz, point le plus central pour la Suisse. Nous relierions Stanz à Lucerne par un petit chemin de fer, aisé à construire, qui mettrait tous nos arsenaux et nos ateliers en relation directe et non interrompue avec tout le réseau des chemins de fer suisses.

Stanz aura de la sorte des communications assurées avec le massif des Alpes par le Seelisberg, le Brunig et le lac des Quatre-Cantons, avec le Jura, le Rhin et tous les points importants de la Suisse par les railways. Situé dans le vallon de l'Aar, Stanz est couvert par le lac de Lucerne à droite, par les rochers du Bürgen qui le séparent du lac d'Alpnach au Nord. En arrière, cette position s'appuie contre des montagnes élevées, elle reste ouverte du côté de Sarnen, mais elle offre dans toutes les directions des positions avantageuses et faciles à défendre avec quelques reliefs en terre. Le vallon de Stanz nous paraît admirablement situé pour y établir un camp retranché, dans lequel seraient réunis les ressources militaires de la Confédération, les ateliers de réparation, les arsenaux, les magasins, les dépôts de bataillons, etc.